

Année : 2018/2019

N° Licence:

Mme/Mr:

Prénom

N°

Rue:

Code Postal

Ville

Nationalité:

Date de naissance:

Tél:

@ :

En fournissant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de la part de l'association. Vous pouvez à tout moment demander l'arrêt de ces envois.

Les tarifs sont pour l'année:

AIKIDO	ENFANT	ADULTE
1ère personne	80 €	130 €
2ième personne	60 €	90 €
KYUDO	160 €	

Chèque:		Espèce:		A pris connaissance du règlement et y adhère. Signature:
Certificat médical		Date d'inscription:		
OUI	NON			

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), Monsieur\*, Madame\*, agissant en qualité de père\*, mère\*, tuteur\*, autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Mouvalloise d'Aikido. Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant et avoir pris connaissance, ainsi que mon enfant, du règlement intérieur de l'association.

Date et signature:

\*Rayez les mentions inutiles

### Informations légales:

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion et au bon fonctionnement de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

En fournissant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de la part de l'association. Vous pouvez à tout moment demander l'arrêt de ces envois.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de l'AMA, ou à l'un des membres élus du bureau qui transmettra.

Le fichier des adhérents de l'association fait l'objet d'une dispense de déclaration auprès de la CNIL.

(Dispense n°8 - Délibération n°2006-130 du 09 mai 2006, décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901)